

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

AVIS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

du 31 juillet 2003

sur une recommandation du Conseil de l'Union européenne concernant la nomination du président de la Banque centrale européenne

(CON/2003/13)

(2003/C 187/12)

1. Le 18 juillet 2003, le Conseil de l'Union européenne a sollicité l'avis du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) sur la recommandation 2003/518/CE du Conseil du 15 juillet 2003 concernant la nomination du président de la Banque centrale européenne ⁽¹⁾.
2. Ladite recommandation, qui, après consultation du conseil des gouverneurs de la BCE et du Parlement européen, sera soumise pour décision aux chefs d'État ou de gouvernement des États membres qui ont adopté l'euro, recommande de nommer Jean-Claude Trichet président de la BCE pour une durée de huit ans avec effet au 1^{er} novembre 2003. Dans sa correspondance passée avec le président du Conseil, le président de la BCE, Willem F. Duisenberg, a fait part de son intention de ne pas mener à terme le mandat de huit ans pour lequel il avait été nommé le 3 mai 1998 et de démissionner le 9 juillet 2003. Par la suite, il a décidé de démissionner à une date opportune afin de faciliter la transition à la présidence de la BCE.
3. Le conseil des gouverneurs de la BCE estime que le candidat proposé est une personne dont l'autorité et l'expérience professionnelle dans le domaine monétaire ou bancaire sont reconnues, comme l'exige l'article 112, paragraphe 2, point b), du traité instituant la Communauté européenne.
4. Le conseil des gouverneurs de la BCE n'a pas d'objection à l'égard de la recommandation du Conseil concernant la nomination du candidat proposé en qualité de président de la BCE.
5. Le conseil des gouverneurs de la BCE a adopté le présent avis conformément à l'article 112, paragraphe 2, point b), du traité et aux articles 11.2 et 43.3 des statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne.
6. Le présent avis est publié au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Francfort-sur-le-Main, le 31 juillet 2003.

Pour le conseil des gouverneurs de la BCE

Le président

Willem F. DUISENBERG

⁽¹⁾ JO L 181 du 19.7.2003, p. 45.